

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] à l'intention du commissaire enquêteur

Date :Thu, 25 Jun 2020 12:37:55 +0200

De :Sylvain Carrier

Pour :pref-projet-carrierebouhours@eure.gouv.fr

Bonjour monsieur,

Le projet prévoit la réception de déchets ou matériaux dits inertes à des heures et des jours bien déterminés. Vu l'emplacement du site, loin des axes de circulation, à l'**abri** du regard, je crains que des dépôts sauvages ne soit fait près du portail d'**entrée** en dehors des heures d'ouverture de l'exploitation. Est-ce que ce risque a été pris en compte ? Et si oui comment faire pour résoudre ce problème ?

Cordialement,
Sylvain.